

EVALUATION DU PRSE 2 DES PAYS DE LA LOIRE

SYNTHESE

**Dr Ketty GUILLOUX
Dr Emmanuelle ROBERT
Mme Hélène SEGUELA**

15 Septembre 2014

Le 2^{ème} Plan régional santé environnement (PRSE) couvre la période 2010 – 2013. Ses porteurs : le Préfet de la région Pays de la Loire, la Directrice générale de l'Agence régionale de santé et le Président du Conseil régional ont confié son évaluation à 2 cabinets partenaires, MC2 consultants et Icone Médiation Santé. Ils ont choisi une méthode participative : entretiens collectifs, entretiens individuels, enquête par Internet, séminaire sur les recommandations. Un Comité de pilotage élargi et l'équipe projet ont suivi de près la démarche, de novembre 2013 à juin 2014.

1. CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION DU PRSE2

■ **Un pilotage partenarial investi, reconnu, continu, mais un manque de moyens d'animation**

Le binôme technique ARS/DREAL est au cœur de l'animation. La DIRECCTE et le Conseil régional se sont également mobilisés, mais dans une moindre mesure. Les moyens dévolus n'ont pas permis de développer autant que souhaité l'animation globale et transversale du Plan.

■ **Une méthode d'élaboration participative, partant du régional vers le local**

L'équipe projet et le Groupe régional santé environnement ont arrêté la liste des thèmes, puis des groupes de travail et les ont déclinés en fiches actions. La méthode d'élaboration a permis une large concertation et a abouti à un consensus. Les grands enjeux locaux ont été pris en compte mais quelques thématiques sont oubliées ou (principalement pesticides et alimentation).

■ **Une mise en œuvre centrée sur la concrétisation des actions**

Les actions sont pertinentes, concrètes et réalistes, bien engagées. Cependant le PRSE 2 est apparu trop technique à certains partenaires qui regrettent le peu d'actions généralistes ou visant la promotion de la santé.

■ **Une bonne mobilisation des partenaires pour la mise en œuvre des actions, même si quelques-uns manquent**

La mobilisation des partenaires a représenté un facteur décisif dans la réussite des actions. La compétence et la motivation des animateurs et pilotes est fortement mise en avant. Des difficultés d'appropriation du PRSE persistent pour certains acteurs : professionnels de santé, collectivités, certains industriels, associations.

■ **Un Plan très complet, mais insuffisamment stratégique**

Le Plan est composé d'un grand nombre d'actions, mais de nature/importance très variées. Il manque de hiérarchie entre actions et de clarté sur les grands objectifs stratégiques.

■ **Une contribution au développement de la culture santé environnement reconnue mais limitée**

Le PRSE est apprécié comme étant le seul Plan qui permette de travailler sur l'impact des déterminants environnementaux sur la santé. Mais la communication n'est pas au centre du PRSE, qui manque encore de pédagogie et d'actions de sensibilisation.

■ **Un objectif de décloisonnement avec les autres Plans, qui n'a pas encore abouti**

L'articulation a été recherchée dans l'élaboration, l'animation, et le pilotage des plans. Cependant les autres plans peinent à intégrer des actions santé – environnement. Certains acteurs souhaiteraient que le PRSE occupe un rôle de référent par rapport aux autres plans et à l'intérieur des institutions.

■ **Des difficultés partagées avec d'autres régions**

Les autres PRSE rencontrent les mêmes difficultés avec plus ou moins d'intensité : trop grand nombre d'actions, manque de hiérarchisation, absence de stratégie claire, moyens limités, lenteur de la diffusion de la culture santé

environnement, difficulté à mobiliser certains acteurs. La faiblesse du pilotage national est regrettée : le PNSE est non prescriptif, non interministériel large, et il ne joue pas suffisamment son rôle d'animateur et d'appui aux PRSE.

2. RECOMMANDATIONS POUR LE PRSE 3...

■ ... Relatives à la gouvernance du Plan

- Renforcer le portage politique en vue du PRSE 3
- Renforcer l'animation transversale sans alourdir la gouvernance
- Adapter les moyens d'animation du PRSE à l'ambition du programme
- Définir précisément le rôle de chaque instance de la gouvernance du PRSE 3
- S'appuyer davantage sur le suivi-évaluation dans la mise en œuvre du PRSE 3
- Proposer un Plan plus communicant
- Solliciter un appui plus important du niveau national

■ ... Relatives à son élaboration

- Définir précisément le rôle attendu du PRSE 3 et le formaliser
- Sur cette base, définir en amont de la concertation de grands objectifs et des thématiques prioritaires, ainsi que des principes de choix d'actions (rôle du Comité de pilotage)
- Dans le même temps, renforcer l'approche « ascendante » en partant plus directement de l'intérêt des partenaires à intervenir sur telle et telle thématique
- Lors de la concertation, apporter les éléments de connaissance nécessaires et suffisants
- Le cas échéant, prioriser les actions et opérations

■ ... Relatives à la mobilisation des acteurs

- Mener une réflexion sur les outils les plus pertinents pour valoriser et promouvoir l'action des partenaires, les mettre en réseau
- Trouver des relais pour la mobilisation des acteurs
- Accompagner des porteurs de projet pour qu'ils répondent à l'appel à projet
- Solliciter directement certains partenaires importants et encore insuffisamment impliqués

■ ... Relatives à l'articulation entre les plans

- Identifier la ou les thématique(s) sur laquelle (lesquelles) l'articulation doit se faire en priorité
- Définir, sur cette ou ces thématique(s), ce que l'on attend concrètement du PRSE 3
- Définir les actions à mettre en place en fonction du rôle attendu du PRSE 3 sur la coordination : quelle articulation / coopération dans le pilotage et dans la mise en œuvre des actions ?
- Examiner la possibilité d'utiliser la Commission de coordination des politiques publiques comme instance de travail sur la coordination